HACA à l'international

La HACA au sein des réseaux des régulateurs audiovisuels

Sur le plan de la coopération multilatérale, l'action de la HACA se caractérise par une forte implication au sein de plusieurs réseaux régionaux de coopération entre les régulateurs audiovisuels (africains, méditerranéen, francophone, islamique, sud-américain, européen et ibérique), au sein desquels elle a commencé à s'investir dès le démarrage de ses activités et jouit, selon les cas, du statut de membre à part entière ou celui d'observateur/invité.

La HACA a assuré les présidences des réseaux suivants :

- Méditerranéen (RIRM) en 2007 ;
- Africain (RIARC) de 2009 à 2011 ;
- Francophone (REFRAM) de 2009 à 2011 ;
- Islamique (IBRAF) en 2014 et 2015.

En 2018, la HACA a de nouveau été portée à la vice-présidence du RIRM pour l'année 2019 (présidence en 2020), ainsi qu'à la vice-présidence du RIARC pour le mandat 2019-2020 (présidence en 2021-2022).

Tout en étant extrêmement active et impliquée au sein de ces quatre réseaux, la HACA participe régulièrement, depuis 2008, aux réunions de l'EPRA (Plateforme Européenne des Autorités de Régulation) qui rassemble les instances des pays membres du Conseil de l'Europe.

Dans le cadre de son ambition d'explorer de nouvelles approches, conceptions et pratiques en matière de régulation audiovisuelle, d'une part, et celle d'encourager les synergies entre les différents réseaux existant, d'autre part, la HACA s'est, également, ouverte à de nouveaux espaces géographiques. Elle est, aujourd'hui, fortement présente au niveau de la PRAI (Plateforme des Régulateurs de l'Audiovisuel Ibéro-américains), en tant que membre-observateur. Elle est, par ailleurs, régulièrement associée aux travaux de la CICA (Conférence Ibérique des Conseils de l'Audiovisuel).

La HACA et les instances homologues

Sur le plan de la coopération bilatérale, la HACA entretient des relations de coopération, essentiellement sur les plans technique, juridique et institutionnel, avec plus d'une trentaine d'instances de régulation homologues d'Afrique, d'Europe, du bassin méditerranéen, du monde arabo-musulman, d'Amérique (du Nord et du Sud) et d'Asie.

Six (6) accords de coopération (avec le CNRA du Sénégal, le HCC du Tchad, la HAICA de Tunisie, la HAPA de Mauritanie, le CSA de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique et le HCC de Centrafrique) et un Mémorandum d'entente (avec le régulateur indonésien KPI) ont été signés à diverses occasions, institutionnalisant et pérennisant, ce faisant, les échanges d'expériences et d'expertises, ainsi que les mécanismes de concertation.

Dans le domaine spécifique du monitoring des programmes, l'outil HMS ("*HACA Media Solutions*"), développé par la HACA, a déjà été partagé avec huit (8) instances homologues : le CSA de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique, la HAAC du Bénin, la HAPA de Mauritanie, la HAMA du Tchad, le CSC du Niger, la HAICA de Tunisie, le CNRA du Sénégal et la HAAC du Togo.

Les échanges au niveau bilatéral sont, également, rythmés par l'accueil régulier de missions d'information et de stages de développement des capacités au profit d'instances homologues, essentiellement africaines, portant sur différents aspects de la régulation, aussi bien opérationnels qu'organisationnels.

La HACA et les institutions européennes et onusiennes

La HACA a été fortement impliquée, de par son mandat de régulateur et de son statut d'instance constitutionnelle indépendante, dans le dialogue permanent Maroc/UE dans le cadre du Statut Avancé, via une participation active aux travaux de certains comités techniques traitant de questions en relation avec la communication audiovisuelle.

En 2013, la HACA a fait son entrée, en tant que membre à part entière et premier membre non-européen, à l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel relevant du Conseil de l'Europe. Elle est membre du Conseil Exécutif et du Bureau dudit Conseil. En 2018, elle a été désignée pour en assumer la présidence pour l'année 2020.

Depuis 2015, elle est partie prenante du partenariat de voisinage méridional établi par les Programmes Sud II et III, financés par l'Union Européenne et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe.

La HACA est partenaire d'agences onusiennes spécialisées (UNESCO, ONU-Femmes et UNICEF)

sur des chantiers stratégiques, notamment l'égalité hommes/femmes et l'éducation aux médias.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B